

Surveillance biologique des expositions chimiques

Outils et pratiques



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b083



14 h
16.17 décembre



930 € HT

ANIMATION

Toxicologue,
médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui aborde la surveillance biologique des expositions professionnelles chimiques à mettre en œuvre selon les recommandations de bonne pratique.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les intérêts de la biotoxicologie.
- Prescrire et mettre en œuvre un protocole selon les recommandations de bonne pratique.
- Interpréter les résultats et donner des conseils de prévention appropriés.

Programme

- Principe des analyses biologiques dans le cadre du risque chimique.
 - › Indication, intérêt, limites.
 - › Mise en œuvre dans le cadre du suivi individuel et collectif (choix du ou des paramètres, stratégie d'une campagne de prélèvement).
 - › Interprétation des résultats, valeurs limites IBE (indice biologique d'exposition).
Restitution, aspect éthique.
 - › Exemples d'analyses pour évaluer et suivre les expositions professionnelles les plus fréquentes.
- Mettre en place une action de SBE en pratique :
 - › Communiquer vers l'employeur et les salariés.
 - › Coordonner les acteurs en pluridisciplinarité.
 - › Restituer les résultats de SBE au niveau collectif et individuel.
 - › Proposer des mesures de prévention adaptées.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

- Les IPRP spécialisés en risque chimique peuvent assister à la formation accompagnés du médecin de leur service.
- La lecture des recommandations de bonne pratique pour la surveillance biologique des expositions professionnelles aux agents chimique est recommandée en amont de la formation. <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=TM%2037>